



FACTURE

ok

FACTURE N° : **21 372 984** du **29/05/2015**
COMMANDE N° : **415 966 778** du **29/05/2015**
CLIENT N° : **23818183**
PAGE N° : **2/2**

Merci d'avoir choisi Rue du Commerce !

Pour toute question, nos conseillers sont à votre disposition au 0811 74 26 50 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00, le samedi de 9h00 à 18h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 18h00 (sauf le 25 décembre et le 1er janvier).

Nos clients belges et luxembourgeois peuvent nous contacter au 078 790 104.

Pour effectuer un retour ou bénéficier de votre droit à la rétractation, connectez-vous directement sur votre compte client <http://client.rueducommerce.fr/>, puis dans le détail de votre commande, cliquez sur le bouton "Retourner un produit".

Conformément à l'article 8.1 de nos CGV, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires pour retourner les produits ne vous convenant pas. Ce délai court à compter du jour de la réception du produit, ou du dernier produit livré en cas de commandes de plusieurs produits vendus et expédiés par Rue du Commerce.

Ce délai expiré, vous ne disposez plus de ce droit de rétractation.

Lorsque ce délai expire un week-end, jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au prochain jour ouvrable. Consultez nos CGV à l'adresse suivante : <http://www.rueducommerce.fr/aide/cgv.htm>

Les produits de déstockage ou d'occasion sont des produits qui ne sont plus vendus par les circuits classiques de distribution. Ces produits peuvent provenir de la rétractation d'un client, d'un retour SAV, de lots en fin de série ou d'invendus. Ces produits connaissent une "deuxième vie" en étant vendus à des prix inférieurs à leur prix de vente traditionnel.

RueDuCommerce S.A 44-50, av. du Capitaine Glarner - 93585 Saint-Ouen Cedex
- SIREN 422 797 720 RCS Bobigny - Code APE 4791B - Intérêt de retard : Taux de base bancaire + 2 points

Notice officielle d'information sur la copie privée disponible à l'adresse : <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Remboursement/exonération de la rémunération pour usage professionnel : Vous avez la possibilité de vous faire rembourser de la rémunération pour copie privée acquittée à l'occasion de votre achat